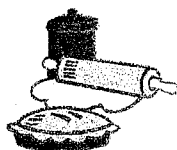


# REGLEMENT DU JEU CONCOURS DU MEILLEUR GATEAUX :



Fait au Porge, le 1 Octobre 2012

**Article 1** : le Dimanche 21 Octobre 2012, l'Association LE PORGE LOISIRS organise un concours du meilleur gâteau.

Ce concours se déroulera à la Salle des Fêtes du Porge, Esplanade Brémontier à 15h00.

**Article 2** : ce concours est ouvert à tous.

La participation au concours est de 2 euros.

**Article 3** : Pour participer, il suffit de déposer votre gâteau à la Salle des Fêtes le Dimanche 21 Octobre à 15h00.

**Article 4** : un Jury sélectionnera les 4 meilleurs gâteaux, selon les critères suivants :

- ✓ Originalité
- ✓ Gût
- ✓ Présentation

Un Jury délibèrera et remettra les prix à 17h30.

**Article 5** : Dotation des prix :

1<sup>er</sup> prix : Smartphone Polaroid PROZ023

2<sup>e</sup> prix : Lot surprise Studio Hair Mess

3<sup>e</sup> prix : Lot Intermarché

4<sup>e</sup> prix : une cafetière programmable

Ces lots seront à la disposition des gagnants jusqu'au 30 Novembre 2012.

**Article 6** : Le simple fait de participer implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement et de ses résultats.

Il pourra être consulté à l'office du tourisme 3 Place Saint-Seurin 33680 Le porge.

Une copie du règlement pourra être remise à toute personne qui en fera la demande.

LE PORGE LOISIRS

Siège Social : mairie du Porge 1 Place Saint-Seurin 33680 LE PORGE

La présidente : Madame BIATEAU : 05 56 26 53 33